

Commune de Lurcy

PROCES VERBAL séance du mercredi 7 septembre 2022 à 19h

L'an deux mil vingt-deux, le 7 septembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué le 22 août 2022, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 10

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Dulac Laëtitia, Di Nucci Nicolas, Eckert Piere, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Excusé : Duret Franck

Secrétaire de séance : Eckert Pierre

La séance du Conseil commence à 19h06

Madame le Maire rappelle la nouvelle réglementation en vigueur depuis la réforme sur les règles de publicité au 1^{er} juillet 2022 et précise qu'à l'issue de ce conseil sera affichée la liste des délibérations prises par le conseil municipal. Le procès verbal est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le maire et le secrétaire de séance. Dans la semaine qui suit cette séance, le procès verbal est affiché sur le panneau d'affichage de la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité le procès verbal de la séance précédente.

- **Délibère** à l'unanimité pour autoriser madame le maire à signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle polyvalente de Lurcy pour les structures du cadre de vie de la Communauté de Communes qui parfois organisent des événements (forums, formations, conférences...) et souhaitent décentraliser un peu ceux-ci.
- **Délibère** à l'unanimité pour octroyer une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association des chasseurs de Lurcy suite à leur intervention au printemps pour diminuer le nombre de corbeaux. Le conseil précisera que cette subvention devra être remise sous forme de participation financière à l'achat de cartouches aux chasseurs ayant participé à ces battues.
- **Délibère** à l'unanimité pour que le conseil municipal de Lurcy puisse être consulté pendant toute la durée de la procédure de révision du PLU de Francheleins.
- **Délibère** à l'unanimité pour adopter le devis de reprises de voiries de l'entreprise SOCAFL pour un montant de 5 932.50€ HT ; ces travaux concerneront des reprises de fissurations au cœur du village, des trous à boucher sur toute la commune et un enduit bicouche sur l'amorce de l'impasse du Cailleton, le fond de l'impasse étant sur du domaine privé ne sera pas touché. Un test de mise en place d'un rétrécissement de chaussée sera prochainement mis en place. Les riverains ont été prévenus par Panneapocket et sont invités à donner leur avis.

- **Entend** un point rapide sur l'avancée du projet de la ferme Jomet ; une réunion à ce sujet et abordant les détails étant programmée pour lundi 12 septembre 2022. Rappel rendez vous du 26 août avec Suez, rendez vous du 31 août avec le Crédit Agricole, rendez vous le 9 septembre avec le service assainissement de la Communauté de communes Val de Saône Centre.
- **Est informé** de l'obligation qu'il y aura à créer une nouvelle voie communale le long de la ferme Jomet afin de desservir les futurs lots qui seront mis à la vente. Un devis a été demandé à l'entreprise SOCAFL, d'autres devis sont en attente et tous seront présentés à la fois à la commission Jomet et à la commission voirie.

Questions diverses

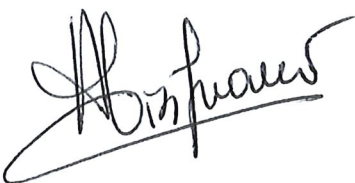
Le conseil municipal entend les points suivants :

- problème de la dégradation de l'accès PMR de l'église : devis demandés à 2 autres maçons, la commission Bâtiments étudiera les 3 devis prochainement.
- invitation des conseillers municipaux à un forum des dynamiques sociales qui aura lieu jeudi 13 octobre 2022 entre 18h30 et 20h30 à la salle polyvalente de Guéreins.
- un mariage a eu lieu le 30 juillet 2022, un autre se déroulera le 10 septembre prochain.
- des travaux de changement de canalisations des eaux se déroulent actuellement par le Syndicat des Eaux chemin des Juifs. Les riverains sont informés.
- L'Assemblée Générale du comité des fêtes a eu lieu le 5 septembre. Point sur l'organisation de l'Apéro des quartiers.
- Une réunion des maires concernant la mutualisation de la vérification des bornes à incendie a eu lieu mardi 6 septembre, l'entreprise 2PA a été choisie pour un montant de 409 € pour notre commune.
- Le maire et les adjoints se sont réunis ce jour pour commencer à travailler sur la mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).
- Entend un compte rendu des commissions intercommunales (il est précisé que tous les conseillers municipaux reçoivent désormais tous les comptes rendus de réunions de commissions et sont donc informés par ce biais).

Clôture de la séance à 21 h.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,

Pierre ECKERT

